

**« La persévérance scolaire en LP :
comprendre l'expérience des élèves et des
enseignants pour mieux agir ».**

Aziz JELLAB

IGEN

Exercer en tant qu'enseignant, personnel d'éducation et d'orientation, et accompagner les élèves dans leur parcours supposent dans un premier temps de bien connaître cet ordre d'enseignement qu'est le LP. Un bref historique permet d'en situer la place au sein de l'institution scolaire mais aussi ses fonctions qui oscillent entre préparation à l'emploi et réhabilitation scolaire de ses publics.

Une ère révolue : l'élite ouvrière et sa formation

- Au statut dévalorisé et dominé de la scolarité en lycée professionnel s'oppose l'image – certes idéalisée – d'un ordre de formation qui a longtemps transmis le savoir-faire ouvrier, dans une société industrielle en plein essor, où l'espoir de connaître une mobilité professionnelle et sociale grâce à la formation était fortement ancré.

La part d'élèves scolarisés dans les spécialités tertiaires dépasse désormais celle des élèves des sections industrielles

Intégration et dévalorisation de l'enseignement professionnel au sein de l'Education nationale

- L'enseignement professionnel a su, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, garantir un statut social et professionnel aux titulaires du CAP : on devenait directement ouvrier professionnel avec la perspective de connaître une promotion dans l'entreprise.
- Les « anciens » professeurs de l'enseignement professionnel : une proximité culturelle avec leurs élèves
- Les centres de formation professionnelle, devenus des centres d'apprentissage, disposaient d'enseignants issus directement du monde professionnel ouvrier.

- La spécificité sociologique de cette catégorie d'enseignants résidait dans leur origine sociale, plus ouvrière que celle des autres enseignants du secondaire.
- Massifications et statut du lycée professionnel

Moins convoité qu'auparavant, l'enseignement professionnel exacerbe chez les élèves le sentiment d'une chute. Ce sentiment est plus manifeste chez les élèves de seconde professionnelle que chez ceux de CAP.

Une progressive scolarisation de la voie professionnelle

- La scolarisation de l'enseignement professionnel s'est donc opérée à deux niveaux : le premier étant celui de l'intégration de cet enseignement à l'institution scolaire ; le second réfère aux contenus de formation qui deviennent plus scolaires, comme en témoignent les référentiels du bac pro notamment.

- **L'enseignement professionnel et la tertiarisation des emplois**
- **Mutations de la classe ouvrière et sens des études au lycée professionnel**
- **L'impact du chômage sur le sens des études**
- **Le LP cesse d'être l'école des ouvriers**

	Femmes	Hommes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	1,2	2,8	2,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	3,8	8,9	6,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14,5	20,3	17,6
Professions intermédiaires	26,1	22,9	24,4
Employés	45,6	12,7	28,3
Ouvriers dont :	8,7	32,3	21,1
<i>Ouvriers qualifiés</i>	3,4	23,2	13,8
<i>Ouvriers non qualifiés</i>	5,3	9,1	7,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectifs (en milliers)	12240	13538	25778

Population en emploi selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2011

Source : INSEE, enquête Emploi 2011

Catégorie sociale	Taux de chômage
Agriculteurs, exploitants	0,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,8
Professions intermédiaires	5,0
Employés	9,8
Ouvriers	12,9
- Dont ouvriers qualifiés	18,8
Ensemble	9,2

*Taux de chômage selon la catégorie sociale (France métropolitaine population des ménages, personnes de 15 ans ou plus)
Source : Insee, Année des données, 2011.*

Les publics de LP

- Effectifs d'élèves en CAP en LP (publics + privés) : 116977
- Effectifs d'apprentis préparant un CAP en CFA : 181882
- Effectifs de bac pro (+ BMA) : 536108

- **Un changement curriculaire majeur : la mise en œuvre progressive du CCF (Contrôle en cours de formation)**

Une des évolutions majeures ayant affecté l'enseignement en France aura été la mise en place progressive d'une évaluation des élèves par « compétences ».

Orientation, affiliation aux études et formes de rapport aux savoirs : l'expérience des élèves au miroir de la diversité des LP

■ Le lycée professionnel, une diversité de configurations

L'hétérogénéité des LP devient plus complexe lorsqu'on retient plusieurs variables : le lieu géographique, les domaines professionnels, l'histoire locale, la structure de l'établissement, la nature de l'établissement.

- Sans oublier l'enseignement agricole et ses spécificités

La voie professionnelle, une orientation un peu plus choisie aujourd'hui :

l'effet de la réforme du baccalauréat professionnel en trois ans

- La disparition des classes de BEP à la rentrée 2012 a conduit à la chute de 52,4% de leurs effectifs, au profit du baccalauréat professionnel en 3 ans. Ainsi, les effectifs du baccalauréat professionnel passent d'un peu moins de 100000 en 1990 à plus de 530000 en 2011.

Trois objectifs institutionnels

- Augmenter le nombre de bacheliers professionnels, sachant qu'antérieurement, plus de la moitié des élèves préparant un CAP ou un BEP n'atteignaient pas le niveau I V ;
- Diminuer les sorties sans qualification en instaurant une « certification intermédiaire » (valider un CAP ou un BEP rénovés) ainsi que la possibilité de s'orienter vers un CAP dans le cas où l'élève éprouverait des difficultés pour préparer un baccalauréat professionnel ;
- L'augmentation du nombre de bacheliers professionnels au sein des filières professionnelles du supérieur, notamment en STS.

Une orientation sélective et l'ambiguïté de la notion de choix

- Les taux de pression sont très variables et augurent des risques de décrochage
- Mais... l'orientation ne conditionne pas la réussite ou l'échec scolaire. Elle préfigure mais ne précipite pas le décrochage. D'autres variables sont tout aussi importantes : modes d'accueil, pratiques pédagogiques, degré d'emprise sur sa scolarité, modes d'interaction entre vie sociale et expérience scolaire...

La diversité des formes de rapport aux savoirs

- **Filles et garçons en LP : des rapports variés aux enseignants et aux savoirs**

Les garçons, majoritaires dans les spécialités industrielles, sont plus réticents à l'égard de la forme scolaire, et les conduites d'opposition voire de défi à l'égard des professeurs sont d'autant plus manifestes que ceux-ci enseignent des matières générales. Les filles, majoritaires dans les spécialités tertiaires, tout en manifestant des réticences à l'égard de « matières qui ne servent pas », souscrivent davantage à la nécessité de réussir.

Quatre formes de rapport aux savoirs

- *Type 1 : Un rapport pratique aux savoirs*
- *Type 2 : Un rapport réflexif aux savoirs*
- *Type 3 : Un rapport désimpliqué aux savoirs*
- *Type 4 : Un rapport intégratif-évolutif aux savoirs*

- Le rapport aux savoirs et l'écho de l'expérience familiale
- Les interactions avec les camarades de LP et les copains de la vie
- Les interactions avec les enseignants : des élèves ambivalents mais souvent élogieux
- Tableaux d'élèves : entre l'apprentissage et l'élaboration progressive de projets en LP (Entretiens en 2013 et en 2017)

Enseigner en LP : constats et défis

- L'évolution des programmes et des curricula en LP va de pair avec les transformations affectant le public scolaire mais aussi, le corps enseignant. Si historiquement les professeurs de lycée professionnel, comme nous l'avons vu, se recrutaient parmi les anciens ouvriers et étaient majoritairement issus de milieu populaire, ils partageaient avec leurs élèves une proximité culturelle, une vision du monde assez proche. La donne change à mesure que les PLP proviennent, pour nombre d'entre eux, des classes moyennes. Elle prend aussi une dimension nouvelle, dès lors qu'une partie de ces enseignants n'ont pas choisi le LP et y voient une forme de déclassement eu égard à leur projet de devenir professeur en collège ou en lycée général et technologique.

- Comme pour les élèves, le choix ou non d'exercer en LP ne détermine pas en soi la socialisation professionnelle au métier d'enseignant. Le militantisme chez certains PLP exprime aussi une volonté de dépasser les effets d'une stigmatisation du LP, mais aussi de construire une identité professionnelle à travers laquelle la réussite des élèves devient une sorte de réalisation de soi.

■ ***Un travail enseignant soumis aux spécificités du contexte scolaire***

- Les caractéristiques matérielles, humaines mais aussi organisationnelles de l'établissement, influent sur l'activité professionnelle des enseignants. Si le travail des enseignants s'opère principalement dans le face-à-face pédagogique, dans l'ordinaire de la classe, des ateliers ou de la « pratique », il est inséparable du contexte scolaire qu'est l'établissement, son organisation et le type de « management » mis en œuvre. L'organisation des classes, la répartition des services, l'importance accordée aux projets pédagogiques, à la négociation entre les équipes enseignantes et éducatives, pèsent aussi sur la relation pédagogique. C'est également dans le cadre d'une division du travail, et d'une plus ou moins grande circulation de l'information que prend consistance le travail des enseignants, de sorte que quelle que soit l'entrée analytique privilégiée – privilégier le travail enseignant ou la politique de l'établissement scolaire -, les pratiques pédagogiques enseignantes ne constituent qu'un élément parmi d'autres participant du rapport aux savoirs chez les élèves. Enfin, les usages des instances et leur mode de mobilisation influencent le travail enseignant. Ainsi, en est-il du conseil pédagogique dans lequel se négocient les projets, et les questions relevant de l'évaluation comme du suivi des élèves. De même, quand on constate que certains LP ont davantage recours à des conseils de discipline sans donner toute leur place aux commissions éducatives et aux mesures de responsabilisation des élèves, cela atteste d'une propension à « externaliser » ou à déplacer les difficultés rencontrées, et à supposer qu'elles ne tiendraient pas aux pratiques pédagogiques des enseignants.

■ *Une question pédagogique récurrente : comment « motiver » des élèves orientés vers le LP ?*

-
- Le travail des PLP s'affronte à deux réalités : l'échec scolaire des élèves et l'orientation subie à l'issue du collège. Cela les amène à déployer des efforts, en vue de persuader leurs élèves qu'être orienté vers une spécialité professionnelle ne les condamne pas à un enfermement dans un métier. Nous avons depuis la fin des années 90 constaté que pour une part non négligeable d'élèves, l'orientation vers le LP équivaut à une chute. Aussi, et le paradoxe fondamental caractérisant les études en LP, c'est que la rupture annoncée avec le collège, qui amène les enseignants à insister sur le « nouveau départ » et la « nouvelle vie » que constituent les études dans la voie professionnelle est mise à l'épreuve par la scolarisation de cet ordre d'enseignement. Cette scolarisation suppose que bien que l'élève intègre le LP en vue d'apprendre un métier, il se confronte à des savoirs théoriques et technologiques, la pratique, comme les stages en entreprises, occupant une place globalement secondaire. De ce fait, « oublier ce que l'on a appris au collège » est incompatible avec l'importance des acquis antérieurs pour réussir, même s'ils sont réinterrogés et que nombre d'élèves s'approprient en LP des savoirs censés être maîtrisés. Aussi, et c'est en ce sens que la mobilisation des élèves procède de nombreuses ruses pédagogiques, dont celle consistant à vouloir neutraliser l'orientation non choisie par la valorisation de savoirs, de compétences et de connaissances « transversales ».

- Les enseignants de lycée professionnel et la mobilisation des élèves : enjeux pédagogiques et didactiques d'une émancipation scolaire
- *Des élèves attachants... mais aussi surprenants : les exigences scolaires en question*
- *Les activités technologiques et professionnelles et la mobilisation des élèves : le passage du « concret » au raisonnement procédural*
- *Une évaluation plus judicieuse*
- *Les savoirs professionnels et les stages en entreprise : alternance et précautions pédagogiques*

- ***Conditions de travail et engagement du chef d'établissement***



- « Le leadership pédagogique est aujourd'hui un thème à la mode. On attend des chefs d'établissement qu'ils exercent une influence sur les pratiques pédagogiques des enseignants. En lien avec les nouvelles politiques de gouvernance (décentralisation, lutte contre l'échec scolaire, l'établissement scolaire perçu comme lieu – et cible – privilégié du changement), on leur attribue ainsi progressivement un rôle moteur dans l'innovation locale aussi bien que dans la mise en œuvre des réformes en général. Il leur appartient, désormais, de faire adhérer les enseignants aux nouveaux curricula, de les inciter à se former et de remettre en question leur manière d'enseigner, d'évaluer, de gérer la classe, de dialoguer avec les parents, de coopérer avec leurs collègues, de concevoir collectivement des projets d'établissement » (Progin, Gather Thurler, 2010, p. 8). Dans une école marquée par le « déclin du programme institutionnel » (Dubet, 2002), et dans un contexte mondialisé, où la réussite scolaire s'apprécie à travers des comparaisons internationales et intra-nationales, jamais la fonction de chef d'établissement n'a été aussi cruciale quant au projet de démocratiser la réussite scolaire. Son rôle se situe au croisement d'une multitude de réseaux (internes et externes), humains, matériels et techniques (avec le recours aux TICE, notamment pour analyser et agir sur les différents indicateurs). Ainsi, le chef d'établissement occupe une place centrale au sein du LP, qui lui assure la capacité de réguler les différents facteurs façonnant le devenir scolaire des élèves. Cette régulation est fondamentalement pédagogique puisque des modes d'organisation des classes, des heures et modalités d'enseignement, des temps formels de l'évaluation des apprentissages et des échanges avec les enseignants et les partenaires extérieurs (la Région, les milieux professionnels, les parents...) dépendent les apprentissages des élèves.

- Lors d'une enquête menée sur l'abandon scolaire d'élèves de BEP, nous avons observé que les LP qui assuraient un meilleur accueil et suivi de leur public, étaient ceux au sein desquels la solidarité entre enseignants, équipes éducatives et personnel de direction facilitait une bonne communication et une réactivité face aux éventuels dysfonctionnements (dans le cas présent, les absences d'un élève étaient systématiquement connues des différents enseignants, ce qui permettait de réagir assez rapidement, dans le cas d'un absentéisme « perlé » ou sélectif)(Charlot, Emin, Jellab, 2002). Les fonctions du chef d'établissement lui permettent de mettre en œuvre une évaluation de proximité, qui est d'autant plus efficace qu'elle se veut aussi un moment d'échange et de concertation avec les enseignants et les équipes éducatives. Elle ouvre ainsi la voie à l'élaboration de projets pédagogiques et éducatifs pensés de manière collective.

Un enjeu majeur : la prévention du décrochage en LP

- Les objectifs européens définis par la stratégie de Lisbonne en 2000 ont substitué progressivement en France le terme de décrochage à la notion de non-qualification.
- Le Code de l'Éducation (article D. 313-59 et L. 313-7), suite au décret du 31 décembre 2010, fixe le niveau de qualification minimal que tout élève ou apprenti doit atteindre à savoir un baccalauréat général ou un diplôme à finalité professionnelle, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, classé au niveau IV ou V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le décrochage, une expression au sens peu stabilisé

Leclercq et Lambillotte écrivent : « Le décrochage est un « processus progressif de désintérêt pour l'école, fruit d'une accumulation de facteurs internes et externes au système scolaire » (Leclercq, Lambillotte 1997).

Répartition par tranche d'âge des décrocheurs : Le LP aux « avants-postes »

- Tranche d'âge 16 ans 24 %
- 17 ans 19 %
- 18 ans 22 %
- 19 ans 19 %
- 20 ans 10 %
- 21 ans et plus 6 %
- Répartition par cycle scolaire d'origine
- Origine Répartition
- PREMIER CYCLE 17,1%
- SECOND CYCLE GT 28,2%
- SECOND CYCLE PRO 49,0%
- Autre (enseignement spécialisé, classe d'accueil...) 5.8%

- La circulaire du 8 mars 2012 a prévu la mise en place des réseaux « FoQualE » (Formation-Qualification-Emploi) qui, se substituant aux anciens réseaux « Nouvelle chance », doivent apporter une solution aux jeunes dans tous les territoires (circulaire du 29 mars 2013, parue au BO N° 14 du 4 avril 2013).

Le décrochage scolaire, entre injustice sociale et interrogations éthiques

- Le décrochage scolaire remet en cause le principe de l'égalité des chances
- Le décrochage et l'orientation non choisie ou mal choisie : une relation à repenser
- Les constats de la DEPP relèvent que « pour les lycées d'enseignement général, la proportion moyenne d'élèves absentéistes sur l'année 2010-2011 s'élève à 6,9%. Pour les lycées professionnels, cette moyenne est de 14,8% » (2012).

- Deux points de vigilance : l'absentéisme et le décrochage cognitif
 - L'absentéisme ne donne pas lieu à un suivi systématique et de fortes variations existent entre EPLE;
 - Le décrochage cognitif est le plus difficile à identifier d'autant plus qu'il se confond souvent avec les difficultés de compréhension chez les élèves

Quelques unes des préconisations des inspections générales (rapport 2013)

- 1. Fiabiliser les données relatives à l'absentéisme dans le premier degré, l'enseignement sous contrat et les DOM.
- 3. Intégrer le suivi des absences dans les dialogues de gestion locaux.
- 4. Élaborer un plan régional de réduction des sorties précoces
- 5. Revoir le fonctionnement pédagogique, organisationnel et GRH des dispositifs-relais
- /.../
- 10. Généraliser le tutorat dans le second cycle et former les personnels tuteurs.
- 11. Promouvoir au niveau de l'EPLE ou de la circonscription les démarches d'alliances éducatives pour faire travailler ensemble les différents professionnels de l'éducation nationale, des collectivités locales et des associations dans le cadre du projet éducatif territorial.

Assurer l'adaptation des élèves au LP suppose d'élargir le champ de son action ordinaire

- Inscrire son travail dans une vision territoriale (bassin d'emploi, offre de formation, réseaux institutionnels...)
- La liaison collège-LP :
 - *Travailler la continuité des apprentissages*
 - *Identifier les compétences des élèves et leurs besoins afin de rendre plus efficace l'accompagnement personnalisé*
 - *Penser l'orientation en termes de « domaine de prédilection » et moins en termes de métier précis*

■ **Au sein du LP : quelques pistes de travail**

- Animer des séances en groupe autour des thématiques de l'apprentissage, des manières d'apprendre, de l'articulation entre les stages en entreprise et les apprentissages en LP ;
- Amener les élèves à s'inscrire dans différentes temporalités, dans différents projets (ex : projet professionnel, projet de vie, effectuer un parcours de formation en FI, apprentissage...)

- Travailler en équipe suppose une synergie entre l'équipe de direction, les enseignants et les personnels d'éducation et d'orientation. L'instance à privilégier est celle du conseil pédagogique
- Œuvrer auprès des familles en luttant contre le misérabilisme ambiant et les idées reçues.
- Repenser l'alternance et le dialogue avec les milieux professionnels
- Travailler en termes de contenus de formation et d'apprentissage la continuité LP-STS.
- Valoriser la réussite des élèves en créant des liens intergénérationnels

■ **QUALEDUC : un outil judicieux**

- Les lycées professionnels ont constitué un laboratoire permettant d'identifier et d'analyser des indicateurs de réussite. C'est ainsi qu'un guide appelé Qualéduc a été élaboré par l'Education nationale, et offre aux équipes éducatives un précieux outil, notamment à travers des fiches thématiques (au nombre de 19), en vue de procéder par une auto-évaluation de différents domaines portant sur l'offre de formation (organisation de la vie lycéenne, du temps scolaire, lutte contre le décrochage, les périodes de formation en milieu professionnel, l'ouverture européenne et internationale...), et sur le pilotage (management des ressources humaines, pilotage de l'établissement, partenariats...). Ce guide vise à ce que les équipes éducatives s'approprient une logique d'amélioration continue des résultats et du cadre scolaire, ainsi que l'accompagnement des élèves dans leur parcours, à la fois vers l'insertion professionnelle et vers la poursuite des études dans l'enseignement supérieur. Il s'agit de considérer ce guide comme une grille de lecture permettant, selon une approche collective et partagée des thématiques, de consolider les résultats du LP tout en fondant une culture professionnelle commune. Cf. http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Form_prof_initiale_insertion/94/0/Guide_Qualeduc_2_016-4_614940.pdf

- Plus que jamais, c'est la pédagogie différenciée et la méthode inductive qui, sans être exclusives, doivent constituer une démarche-clé pour œuvrer à l'appropriation des curricula et des différents savoirs – explicites et implicites – qui les accompagnent. La pédagogie différenciée constitue aussi une modalité d'être de l'enseignant qui doit penser l'apprentissage de l'autonomie chez les élèves à partir de l'usage des espaces scolaires, des ressources et des supports mis leur disposition. Ainsi, il est possible d'autoriser les élèves à se déplacer en classe ou lors d'un travail sur un projet en atelier ou en pratique. Cette liberté doit reposer sur une responsabilisation individuelle et collective, notamment eu égard à la production finie ainsi qu'à l'utilisation des supports (matériel informatique par exemple) et des ressources (matières premières par exemple). L'évaluation peut alors prendre véritablement une dimension formative lorsque, intervenant ponctuellement auprès des élèves, l'enseignant les amène à verbaliser leur démarche et à la corriger en cas d'erreur. Au LP, la proximité spatiale entre les PLP et leurs élèves est une dimension constitutive de l'acte d'enseigner.

- Elle permet d'atténuer le poids de la forme scolaire en donnant au professeur un rôle plus didactique et éducatif, où l'attention portée à chaque élève exige implicitement comme contrepartie la mobilisation de celui-ci. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'un exercice de comptabilité, d'un schéma technologique ou d'un calcul mathématique, l'enseignant peut assurer un accompagnement débarrassé de tout jugement de valeur ou de notation-sanction.
- La pédagogie différenciée constitue une approche alliant exigence et bienveillance car pour les élèves, et notamment ceux de LP, il n'y a guère de situations aussi mobilisatrices que celles qui leur permettent d'éprouver le sentiment d'apprendre et partant, de se sentir capables de maîtriser des contenus et de construire des compétences à agir. Le plaisir d'apprendre va de pair avec la réussite et le degré de maîtrise des savoirs et des compétences contribuant à leur devenir-adulte.

Conclusion générale

- Pour raccrocher les élèves et les jeunes, les chercheurs comme les professionnels de terrain doivent d'abord penser les outils avec lesquels ils pensent (Bourdieu, 1982).
- Un système scolaire est juste quand il se préoccupe du sort des élèves plus faibles.
- Repenser la nature du partenariat et sortir d'une division morale du travail
- Penser la prévention : de l'importance de l'identification des signes annonciateurs

■ **La nécessité d'évaluer les actions**

- L'évaluation de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement à la scolarité et plus largement de réussite éducative est d'autant plus nécessaire que ces actions sont à présent intégrées à une politique sociale généralisée à l'ensemble du pays. En tout état de cause, l'évaluation doit être perçue comme un instrument de régulation politique ; pour cela, il est nécessaire qu'elle soit prévue dès la programmation des actions et que les acteurs puissent intervenir dans le processus évaluatif (Genelot, Suchaut, 2001). L'évaluation externe demeure un outil pertinent à condition d'adapter sa méthodologie au contexte particulier que constitue cet objet d'étude.
- Penser à généraliser les « bonnes pratiques » sachant que leur appropriation suppose un apprentissage collectif (Françoise CROS).

■ *Merci pour votre attention*

Aziz Jellab

Dijon, le 1/02/2018

Pour un établissement scolaire équitable

LES INDISPENSABLES

Maryse Adam-Maillet
Aziz Jellab

Berger
Levrault

